

△
(N^o 331.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 MAI 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT *fait par* M. VAN CUTSEM, *au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Louis-Michel Neiman, préposé de 1^{re} classe des douanes, à Postel.*

MESSIEURS,

Le sieur Neiman est né à Enkhuizen (Pays-Bas), le 14 août 1812. En 1814, ses parents se rendirent avec lui en France, et en 1818, en Belgique, où, depuis 1825, son père occupe un emploi dans les douanes. En 1831, et après avoir satisfait à la milice, le pétitionnaire obtint sa nomination de préposé de douanes ; il a rempli ces fonctions jusqu'à ce moment.

Les autorités consultées sur la demande du sieur Neiman, estiment qu'elle peut être favorablement accueillie.

Le Rapporteur,
J. VAN CUTSEM.

Pour le Président,
HENOT.
